



## CONVOCAATION

Vous êtes cordialement invité à prendre part à  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de notre Association le vendredi **24 novembre 2023 à 19h30**  
dans le Petit Salon du château de Belleville

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président ;
- Rapport pédagogique et des projets de l'école, par le directeur ;
- Rapport financier saison 2022-2023 de la Trésorière ;
- Budget/Prévisions saison 2023-2024 ;
- Renouvellement des administrateurs sortants (Philippe Pain, Dominique Pèlerin et Thierry Masse) ;
- Questions diverses.

Comme vous le savez, l'école est une structure associative et vous en êtes membre adhérent ou représentant légal d'un ou plusieurs membres adhérents. Participer à l'Assemblée Générale ordinaire est donc pour vous l'occasion de rencontrer les bénévoles (élus en Assemblée Générale par les adhérents) qui dirigent votre école. C'est aussi l'occasion pour vous de donner votre avis sur la gestion de l'école.

Au cas où vous ne pourriez pas prendre part personnellement à cette assemblée, nous vous remercions de remettre le pouvoir ci-dessous, dûment signé, à un autre membre de l'association ou de l'adresser le plus tôt possible au secrétariat de l'association.

Le Président, Eric Durand

✂

-----  
**POUVOIR**

**Ecole de Musique de Gif - Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2023 à 19H30**

Je soussigné(e).....

donne pouvoir au membre(\*) dénommé : M/Mme/Mlle.....

afin de me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2023.

Fait à ..... le .....

Signature

(\*) Un pouvoir ne peut être donné qu'à un membre de l'association, ou représentant légal d'adhérent, et non à un salarié non adhérent.